



Menu

Menu



Bienvenue **PIERRICK BOURGAULT**  
 Gérer mon compte  
 Mes contenus sauvegardés  
 Me déconnecter

VITIJOB | INTERVIGNES | VINICONNECT | VINOKAZ | VINDEXER


COMMERCE / ECONOMIE | CONJONCTURE | MARKETING | DISTRIBUTION |

OENOTOURISME

Point d'étape

# L'accouchement difficile de la classification de l'offre oenotouristique

Lundi 30 septembre 2019 par Pierrick Bourgault

 Lire plus tard

Commenter

Imprimer

Envoyer



Hervé Novelli, président du Conseil supérieur de l'oenotourisme : « Il faut avancer vite, car nos concurrents avancent » - crédit photo : Pierrick Bourgault

**Un an après les Assises nationales de novembre 2018, Hervé Novelli, président du Conseil supérieur de l'oenotourisme, résume avancées et projets. La classification ou hiérarchisation de l'offre ne fait pas l'unanimité et les relations avec l'hôtellerie restent à étoffer.**

Quatre ans et demi furent nécessaires pour débloquer la circulaire d'application des « vendanges touristiques », et que la MSA cesse de requalifier en travail illégal la participation payante de visiteurs à cette activité. Hervé Novelli, ancien secrétaire d'État chargé du tourisme sous Nicolas Sarkozy, s'affirme déterminé à lever les obstacles à l'oenotourisme : « *Il faut avancer vite, car nos concurrents avancent* ». Il s'enthousiasme : « *Le vin est une clé d'entrée dans un territoire, un outil sur l'identité d'une culture. Les touristes ont soif aussi de connaissances.* » Il fustige « *l'excès de précaution, qui part d'un bon sentiment, mais peut se révéler prohibitif.* » Du petit lait pour les vignerons.

Information : En poursuivant votre navigation vous acceptez l'utilisation de cookies afin de nous permettre d'améliorer votre expérience utilisateur.

J'ACCEPTÉ

EN SAVOIR PLUS

## Une difficile hiérarchisation

Parmi la feuille de route des Assises, La Fédération nationale des labels vignobles et découvertes régionaux a été vite créée. En revanche, la classification de l'offre est « *un sujet sensible* » selon le ministre, dans une profession déjà hiérarchisée en appellations, crus classés... Bien sûr, on doit informer le public si la prestation est une simple dégustation ou une vinothérapie avec ateliers du goût. En ce qui concerne la qualité ressentie, des avis TripAdvisor et Google seront certainement émis, mais ne devront pas fournir les seules descriptions.

## Servir petits et grands

Selon Christophe Chevré, responsable administratif aux Vignerons de France, « *90 % de nos vignerons proposent des dégustations, 70 % des visites techniques, 25 % une activité oenotouristique, 15 % des activités liées aux chantiers de la vigne, par exemple participer à la vendange et déjeuner pour 40 €. Il y a des pépites : visite sur le thème de la biodiversité, balade en gyropode, en voilier sur la Loire ou près des vignes du Roussillon, pétanque charcuterie rosé en Ardèche, que les trentenaires adorent !* » Difficile de rentrer ces activités dans des cases, encore plus de résumer d'une note la prestation. « *On est critiques sur la hiérarchisation. On ne voudrait pas qu'un domaine comme celui de Gattaz ait une meilleure note qu'un vigneron qui propose seulement la vendange, mais avec le côté humain* », poursuit Christophe Chevré. Inversement, si le critère « ouvert le dimanche » entre en ligne de compte, certains châteaux prestigieux fermés ce jour-là risquent de se détourner de la classification qui ne leur donnera pas une excellente note. Philippe Faure-Brac, meilleur sommelier du monde, demande « *si la notation tiendra compte des attentes environnementales, HVE et bio* ».

## Travailler avec l'hôtellerie

Le 25 novembre 2019 à Tours, lors des *assises régionales de l'oenotourisme*, un accord sera signé avec Jean-Virgile Crance, président du GNC (Groupement national des chaînes hôtelières) afin que leurs adhérents proposent des prestations oenotouristiques. « *Nous représentons 3 000 hôtels, de 1 à 5 étoiles* » Le cadre reste assez libre : « *Il n'y a pas de business model, juste la volonté de travailler ensemble* ». Car aujourd'hui, les hôteliers doivent aussi offrir des expériences liées au territoire, des tours viticoles, des dégustations... Et le vigneron devra prospecter ces hôteliers-prescripteurs pour annoncer ses prestations et ses événements, comme il fait le tour des cavistes. Hervé Novelli cite une action du Conseil supérieur : « *On a réalisé une cartographie des implantations hôtelières et des labels vignobles et découvertes.* »

Les autres projets des Assises s'avèrent moins avancés. La chaire d'oenotourisme sous l'égide de la Sorbonne est au stade des réunions et Hervé Novelli reconnaît que les statistiques nationales sont insuffisantes, alors qu'elles existent au niveau régional. À suivre...

## A LIRE AUSSI

### DES PROJETS PLEIN LA TÊTE


La feuille de route sur l'oenotourisme d'Hervé Novelli

### ŒNOTOURISME

Hervé Novelli veut une hiérarchisation de l'offre en 2020

Le **Conseil supérieur de l'oenotourisme** fut créé en 2009 par Hervé Novelli sous l'égide d'Atout France. Il réunit 70 destinations et 5 000 adhérents. Chaque année, 10 millions de touristes visitent la France des vignobles, dont 4,2 M étrangers, pour une dépense globale de 5,2 Mds €.

[www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr)

 **Tags** : Roussillon Ardèche biodiversité Cavistes circulaire hiérarchisation Vendange hôtel  
Sommelier Appellations Environnement Dégustation France Tourisme Dégustation

## Allez plus loin avec **VINICONNECT**



MATÉRIELS &  
PRODUITS

**Vinolem**

**Rapid Ice Wine Cooler  
Noir**



MATÉRIELS &  
PRODUITS

**Le Comptoir des  
Sommeliers**

**Seaux refroidisseurs**



MATÉRIELS &  
PRODUITS

**Philippe Mathieu /  
idWine accessoires**

**Rail support à verres  
modulable**

## RÉAGISSEZ A L'ARTICLE

\* Nom/Pseudo

\* Votre E-mail

\* Réaction

Code



Recopier le code :

**Information** : En poursuivant votre navigation vous acceptez l'utilisation de cookies afin de nous permettre d'améliorer votre expérience utilisateur.

J'ACCEPTÉ

Réagissez

EN SAVOIR PLUS

# VOS RÉACTIONS

**Kyoxilbuzz** Le 04 décembre 2019 à 04:41:30

Et voila encore un bel exemple de misère administrative...Tout ça pour que les financiers de l'Etat aient leur droit de cuissage. Pourquoi est-ce qu'on ne laisse pas les travailleurs tranquilles quand ils veulent travailler plus, proposer de nouveaux services, générer de l'emploi et surtout, participer a la revitalisation de nos campagnes? Les vignerons payent déjà un nombre incroyable de taxes en tout genre, foutez leur la paix si ils peuvent arrondir les fin de mois (ou même les milieux de mois malheureusement...) en proposant des activités que les autres citoyens VEULENT payer pour. Si nos bobos des villes veulent payer pour vivre une journée a la campagne, au bon air, a cueillir les raisins, c'est quoi le problème? C'est pas comme si on prend le boulot de quelqu'un, car PERSONNE ne veut faire les vendanges de nos jours...On appelle des bulgares et autres polonais ou tunisiens pour les faire...Il me semble aussi bien plus judicieux d'encourager l'accueil gîtes et chambres d'hôtes sur les domaines, plutôt que de laisser de joyeux, mais légèrement saouls, père de famille prendre le mini-van pour rentrer a l'hôtel 45km plus loin, et se planter dans un ravin ou un camion. Quel gouvernement de crotte, qui se plaint que les français sont fainéants, que les campagnes doivent créer de l'emploi, mais qui rend toutes initiatives individuelles économiques une galère administrative sans nom et en plus un risque de se prendre le fisc sur la gueule...En fait, le gouvernement veut que l'on soit tous magasinier chez Amazon ou Carrefour, avec nos maigres salaires bien pris a la source...bien maximiser l'impôt et les profits des grands actionnaires...

Signaler ce contenu comme inapproprié

## vitijob

### LES DERNIERES ANNONCES

- > Directeur centre de profit / hospitality manager (h/f)
- > Technico-commercial plants de vigne (h/f)
- > Stage : dno 2a millésime 2020 (h/f)

## Intervignes.com

### VENDRE OU ACHETER SES VIGNES

- > propriété viticole sur 6 ha en cru – vaucluse.
- > Bergerac - magnifique propriété d'une trentaine d'hectares d'un seul tenant
- > Très belle propriété de l'entre-deux-mers

## VinOkaz.com

### ACHETER VENDRE DU MATÉRIEL D'OCCASION

- > Cuve inox - 60 hl - fermée sur pieds
- > échangeur tubulaire inox
- > Tapis de réception macération

## SUIVEZ NOUS



## LA E-LETTRE

S'inscrire

## ESPACE ABONNEMENT

S'abonner

## CONTACTEZ NOUS

Information : En poursuivant votre navigation vous acceptez l'utilisation de cookies afin de nous permettre d'améliorer votre expérience utilisateur.

J'ACCEPTÉ

EN SAVOIR PLUS

Rédaction

Publicité

Marketing direct

Direction

Abonnement

[Conditions generales de vente](#)

[Mentions légales](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Tous nos sites](#)

© Vitisphere 2020 - Tout droit réservé

**Information** : En poursuivant votre navigation vous acceptez l'utilisation de cookies afin de nous permettre d'améliorer votre expérience utilisateur.

J'ACCEPTÉ

EN SAVOIR PLUS